

## Peut-on continuer à composter pendant l'épidémie de Covid19 et le confinement ?

---

En cette période de crise sanitaire, nous recommandons de suivre les consignes de l'Etat et de votre collectivité.

### Plusieurs situations :

#### **#1 – Si vous avez un composteur / lombricomposteur individuel**

Continuez, comme d'habitude, à l'alimenter avec vos biodéchets. Profitez-en aussi pour faire du paillage, du mulching ou du broyage avec vos déchets verts de jardin (une tondeuse à gazon suffit souvent si vous n'avez pas de broyeur) ! Vous pouvez également stocker les feuilles mortes, qui pourront vous servir de matière sèche dans les prochains mois.

#### **#2 – Si vous compostez dans un site partagé**

- Sur un espace public : Dans un jardin ou un square, il est possible que l'accès soit de toutes façons fermé. Suivez les consignes données par votre collectivité s'il y en a.

- Sur un espace privé (notamment en pied d'immeuble) :

S'il y avait habituellement des permanences : passer en système d'apports libres peut être une solution pour limiter les contacts, si c'est faisable sur le site.

Si votre site est en accès libre (pas de permanence, bacs ouverts ou cadenas à code), vous pouvez choisir de continuer à apporter vos biodéchets, sous votre responsabilité, et à condition de prendre toutes les précautions d'usage :

- Réduire au minimum sa fréquence de dépôt pour réduire ses déplacements ;
- S'y rendre individuellement, avec un masque, se tenir à plus d'un mètre si plusieurs personnes sont présentes, éviter tout contact physique ;
- Lors des manipulations, désinfecter les manches des outils et objets touchés (cadenas, etc.) après utilisation ;
- Si vous portez des gants, utilisez une paire personnelle ;
- Lavez-vous soigneusement les mains (même si vous avez porté des gants) après avoir manipulé les outils, les cadenas, les bioseaux, en faisant attention à ne pas porter vos mains au visage (bouche, yeux, nez...) ;
- Dans la mesure du possible, imprimez (ou écrivez) et affichez ces précautions et règles d'usage à l'entrée du site, sur le composteur...
- S'il vous faut transvaser de la matière (bac d'apport plein...), faites-le seul de préférence, petit à petit si nécessaire.

Laisser les bacs ouverts permet de limiter les surfaces touchées par les habitants mais peut nuire au bon fonctionnement du compost. A utiliser avec parcimonie donc.

- Dans tous les cas :

- Assurez-vous d'avoir suffisamment de brun ou matière sèche carbonée. S'il n'y en a plus, demandez à tous les participant.e.s de stopper les apports jusqu'à nouvel ordre pour éviter les nuisances.
- Un apport de cartons bruns peut permettre de compenser pour partie une disponibilité réduite en matière sèche à condition d'éliminer au préalable toutes traces d'emballage ou de scotch.
- Si vous êtes référent.e et que vous voyez que les gestes barrières et consignes de distanciation ne sont ou ne peuvent être respectés, ou bien que vous ne pouvez pas assurer le transfert, n'hésitez pas à prévenir l'ensemble des participants et à stopper les apports.
- Enfin, n'oubliez pas que les mouchoirs usagés ne doivent absolument pas être mis dans les composteurs, pas plus que les masques fussent-ils en papier. Ces déchets ne doivent pas non plus être déposés dans la poubelle de tri mais dans la poubelle d'ordures ménagères.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels, à consulter le site <http://www.jecomposteenville.fr> ou à nous contacter ([compostage@syctom-paris.fr](mailto:compostage@syctom-paris.fr)).

Plus d'infos :

- les fiches techniques du réseau compost citoyen en accès libre : <http://reseaucompost.org/fiches-techniques/>

*Prenez soin de vous, de vos proches et de vos voisins et surtout restez chez vous autant que possible.*